

Isselmou Ould Abdel Kader

"Au nom de quel principe démocratique peut-on refuser de reconnaître un parti qui accepte le jeu démocratique ? !"

Le RDU, parti membre de l'ex majorité présidentielle, initiateur du récent Forum sur les valeurs démocratiques et la citoyenneté, a été le premier reçu par le Président du CMJD dans le cadre des contacts entrepris avec la classe politique. Pour avoir connaissance du contenu de cet entretien, nous avons rencontré Isselmou Ould Abdel Kader. Ce brillant administrateur qui a occupé les postes de ministre du Commerce, de l'Artisanat et du tourisme et de ministre de la santé et des affaires sociales dans l'ancien régime, a évoqué toute les questions de l'heure : la transition, l'amnistie, le sort de l'ex-mouvance présidentielle... L'avis de cet ancien Inspecteur général du Ministère de l'intérieur et gouverneur dans la région du fleuve (Brakna et Trarza) sur le passif humanitaire mérite également d'être lu et médité.



suite en P.5

NOUAKHOTT-Info : Le RDU a été le premier parti à être reçu par le Président du CMJD. Sur quoi a porté cet entretien ?

Isselmou Ould Abdel Kader : Le Président du RDU, M. Ahmed Ould Sidi Baba, a eu le privilège d'être reçu le premier par le Président du CMJD. Il a eu à écouter les explications sur les projets que le CMJD formule pour assurer la transition de la Mauritanie vers des horizons meilleurs et une démocratie plus transparente et plus effective. Cette entrevue a été l'occasion pour notre Président, de faire également part au Chef de l'Etat, de l'opinion du RDU à propos de ces projets et des meilleurs voies pour y parvenir. A la lumière du compte rendu que le président de notre parti nous a fait, nous nous sommes rendu compte d'une grande convergence avec le CMJD. Il s'est avéré, à nos conclusions, que c'est positif. En effet, les aspects fondamentaux du projet de transition que le CMJD entend assurer forment l'essence même du contenu de la déclaration issue du Forum des Valeurs Démocratiques et de la Citoyenneté, tenu en avril 2005 et des conclusions auxquelles ont abouti les différentes commissions issues de la rencontre des différents acteurs de la vie politique nationale.

NI : Est-ce que par rapport à la première rencontre, celle du 06 Août, il y a eu une évolution, un changement dans le discours du Président du CMJD ?

IOAK : Nous n'avons pas constaté de différence entre le discours qui nous a été tenu lors de notre rencontre du 6 août et celui de la dernière entrevue avec le Président du CMJD. Je pense qu'il y a une cohérence notable dans ce discours et une sincérité de ton. Nous continuons donc à être tout à fait optimistes pour l'avenir et l'aboutissement de cette délicate phase de transition.

NI : La transition vous semble-t-elle longue ou courte ? A quoi doit-elle servir ? Doit-elle servir seulement à créer les conditions d'organisation d'élections transparentes ou à régler tous les problèmes politiques pendents ?

IOAK : Autant j'ai répondu au nom du parti aux deux premières questions, autant je dois souligner d'emblée que je parle en mon nom personnel.

A partir de cet instant prenez ce que je vous dis pour une modeste opinion d'un observateur indépendant.

Je pense personnellement que la transition doit être la plus brève possible pour plusieurs raisons. D'abord, tout régime d'exception, quelle que soit la valeur de ses dirigeants, reste tout de même un régime anormal. Depuis le 3 août, l'Armée exerce le pouvoir et assure, de ce fait, une mission horizontale pour laquelle elle est aussi bien préparée que les agronomes le sont pour être pilotes ou médecins. Elle assure une mission verticale capitale pour la survie du pays et qui lui donne certes la responsabilité d'éviter aux dangers de rupture tout en l'exposant néanmoins à des aventures plus graves si elle demeure au pouvoir plus de temps qu'il ne faut.

Il suffit, pour se rendre à cette évidence, de se rappeler que le régime militaire a coûté à notre Armée plus de vies humaines que la guerre du Sahara, si nous comptons les éliminations physiques, les mises à l'écart et les mises à la retraite anticipée. C'est d'autant plus compréhensible que l'ambition folle ou légitime d'entrer par la grande porte de l'histoire, ne peut être fanagone exclusif d'un officier, d'un sous-officier ou même d'un soldat.

Nous avons confiance en ceux qui gouvernent aujourd'hui pour espérer pouvoir aboutir au bout de deux ans à une démocratie essence. Mais qui a donné à ceux-ci la garantie d'être là dans un mois, un an, deux ans ? La

contradiction congénitale du régime militaire c'est qu'en s'appuyant sur la force, il la subit et en ne s'appuyant pas sur elle, il l'endure.

Il n'est pas souhaitable d'abréger la période de transition au détriment de la qualité du travail que nécessite un bon aboutissement du processus vers des horizons meilleurs. Mais il serait nécessaire, aussi bien pour le pays que pour l'Armée et ses dirigeants actuels, d'abréger autant que possible cette transition.

Je pense pour ma part, et je m'appuie sur une longue expérience en matière de préparation des élections et sur une connaissance relative des aspects constitutionnels à soumettre au débat référendaire, que la période de transition pourrait être ramenée à huit mois, soit le double d'un cycle moyen de déstabilisation.

Je pense enfin que ce raccourcissement de la période de transition est nécessaire pour éviter le pourrissement de la situation économique et sociale à la faveur de l'esprit et des méthodes transitionnelles. Dans les années soixante dix s'est installé au Burkina Faso un régime militaire, en l'occurrence celui du Général Lamisana qui avait toléré la presse indépendante, les syndicats et les partis politiques. Mais l'exercice des libertés sous le régime d'exception n'avait fait qu'aggraver les contradictions sociales, ethniques et économiques pour engendrer finalement tous les maux dont le peuple burkinabé a souffert par la suite.

NI : Je reprends ma question, à quoi devrait servir la transition ? Doit-elle servir seulement à créer les conditions d'organisation d'élections transparentes ou à régler tous les problèmes politiques pendents ?

IOAK : La transition doit, de mon point de vue, définir différents axes d'orientation en plus de la préparation des consultations aussi bien référendaires qu'électorales. Le premier axe, est l'amélioration du système administratif actuel, une amélioration convaincante et perceptible par la population car il y a tout de même des problèmes de gestion quotidienne et une attente des populations. Il faut que l'Administration fasse un signe fort de reprise et de redressement de la qualité du service, de la proximité et du rendement.

Le deuxième axe, devrait consister à s'attaquer résolument à cette tradition ancrée dans ce pays, celle notamment de la mauvaise gestion et qui constitue l'un des principaux aspects du passif du régime sortant. Il faut donc que le CMJD et le Gouvernement œuvrent inlassablement pour que cette tradition cesse définitivement. Et, l'un des clignotants les plus forts, les plus attendus qui intéressent les populations plus que la démocratie, c'est justement la fin de la mauvaise gestion, du népotisme, des pratiques tribalistes et régionalistes, des détournements de ressources publiques. Il faut que le Gouvernement sorte de cette psychologie transitionnelle et accepte de se mouler en se disant qu'il doit, sur ce plan, apporter la preuve que quelque chose est arrivé avec le 3 août. Si un tel changement n'est entamé, l'opinion appellera Maouiya au secours.

Le troisième axe, me semblait-il, est celui de la recherche par le Gouvernement de nouveaux mécanismes de répartition des ressources publiques, des investissements notamment. Il y a des régions qui sont complètement délaissées depuis les années 60. Des régions dans lesquelles il n'y a pas d'investissements palpables en dehors de quelques poteaux électriques. On ne devrait pas de mon point de vue, attendre la fin de la transition pour commencer à apporter un correctif dans ce domaine, à travers un plan spécial de rattrapage au profit de certaines régions retardataires.

NI : de quelles régions s'agit-il ?

IOAK : La région du Hodh El Charghi par exemple pour ne citer qu'elle car il y en a d'autres. Le Hodh El Charghi est encore tel que je l'ai connu en 1972-1973. A part quelques lampadaires, on n'y trouve pas grand chose. Il faut que le CMJD et le Premier ministre s'arment d'un plan spécial et nomment un commissaire spécial au plan de rattrapage économique et social des régions retardataires à l'instar de celui du Languedoc Roussillon ou d'autres exemples. Je pense que le montage juridique, institutionnel et financier de ce plan d'investissement spécial ne pose pas de problèmes sérieux. Il ne faut pas se suffire des efforts du CDHILPI pour mener cette mission.

NI : Et les dossiers dormants ?

IOAK : Vous avez deux dossiers essentiels qui devront, un jour ou l'autre être ouverts : celui du passif humanitaire et celui des détournements des biens publics. Nous traversons des eaux agitées, au bord d'une embarcation fragile et je pense que la meilleure manière de nous noyer tous est de nous disputer à bord tant qu'elle n'a pas regagné l'autre rive.

Pour ce qui concerne le dossier dit humanitaire, il y a deux positions aussi dangereuses l'une que l'autre : Celle qui consiste à minimiser ce dossier au point de penser qu'il ne devrait pas être ouvert. A cette opinion il faut rappeler que ce passif est plus lourd que beaucoup de gens ne le croient et qu'il ne sert à rien de laisser un abcès fermé si on veut éviter un retour de manivelle plus dangereux pour l'avenir du pays. Celle enfin qui vise à ce qu'il soit débattu avant que les mauritaniens n'aient défini les règles devant régir leur présent et leur avenir. Plus tard, une commission nationale composée de défenseurs ardents de l'unité nationale, devra, après une connaissance des faits, définir leurs causes et proposer les remèdes à apporter à leurs effets. Bien d'autres peuples moins tolérants et moins pénétrés dans la tradition du pardon ont pu réparer des injustices encore plus graves sans risquer de sombrer dans la division.

NI : Que répondez-vous à ceux qui demandent au CMJD de rompre les relations diplomatiques avec Israël ?

IOAK : Croyez-vous que ce soit une question fondamentale dans les circonstances actuelles, qu'on soit pour ou contre les relations avec cet Etat. Je peux vous dire que je souhaite de tout mon cœur de voir flotter à Nouakchott, côte à côte, le drapeau d'un Etat palestinien ayant pour capitale El Gods et celui d'un Etat israélien dirigé par un homme comme Moshé Sarid.

NI : Certaines formations politiques demandent un audit de la période passée. Quelle est votre position à ce sujet ?

IOAK : C'est l'autre dossier dormant sur lequel je n'ai pas voulu m'étendre davantage. Encore une fois, je crois que dans les conditions actuelles si on demande au CMJD et au Gouvernement d'ouvrir ce genre de dossiers, on risque de mettre la charrie devant les bœufs. On ira de surcroît dans une démarche sans fin qui peut nous amener jusqu'aux années d'indépendance, car pourquoi seulement la période de tel ou tel président ? Nous sommes maintenant dans une pirouette et je pense que le fait de nous y disputer ou d'évoquer ces sujets, peut noyer le pirouette. Je crois que l'attitude la plus sage est de nous dire que nous sommes dans une embarcation fragile, au milieu du fleuve. Nous commençons notre traversée vers un rivage plus serein, sur lequel nous pourrions nous découvrir et nous dire tout ce que nous voulons nous dire sans risque de chavirer.

NI : Quelle est votre position concernant la pressante demande d'amnistie au profit des exilés et des condamnés ?

IOAK : Je fais confiance à la sagesse et à la générosité des nouveaux gouvernements. J'ai plaidé ardemment avec d'autres amis dont le Ministre actuel de la Justice pour un verdict modéré, lors du procès des personnes dont vous parlez ; mon sentiment en ce qui les concerne n'a pas changé. Tout comme mon parti, je suis favorable à tout ce qui peut renforcer l'unité du pays, la démocratie, le consensus, l'éclatement et l'épanouissement d'un climat propice au débat serein, à la convivialité, à la fraternité des mauritaniens.

NI : Que pensez-vous de l'acceptation du Parti de la Convergence Démocratique ?

IOAK : J'ai agi auparavant pour convaincre les anciens dirigeants du fait que l'islamisme mauritanien n'a rien à voir avec celui qu'on rencontre ailleurs et qu'il ne pourrait jamais déboucher sur le terrorisme.

En 1991, j'ai fait une étude à la demande du regretté Ahmed Ould Minih alors Ministre de l'Intérieur, sur l'opportunité de reconnaître le Parti de la Qurma. Les conclusions de cette étude étaient favorables pour des raisons qui demeurent valables aujourd'hui. L'étude existe dans les archives du Ministère de l'Intérieur et peut être consultée. Mais le Président à l'époque n'avait pas suivi mon avis qui était proche de celui de Feu Ahmed Ould Minih.

Je continue à croire que le Gouvernement doit cesser d'hésiter et reconnaître ce parti même s'il est formé exclusivement d'islamistes.

D'abord parce que notre islamisme et notre islam sont limités dans leur leur réforme par une culture islamique populaire que rien ne changera.

Ensuite parce qu'il ne sert à rien de confiner un mouvement dans la clandestinité. Au contraire cette contrainte lui donnera, dans un pays comme le nôtre où la culture chite est fleur de peau, une allure de martyre.

Enfin, pourquoi et au nom de quel principe démocratique peut-on refuser de reconnaître une formation politique qui accepte de respecter scrupuleusement les règles de la démocratie ?

NI : Quelle est votre position concernant la rencontre de l'opposition en exil à Dakar ?

IOAK : Ma position ce sujet est identique à celle exprimée par le Professeur LO GOURMO et perdue dans l'une de vos récentes livraisons. Mais laissez-moi vous retourner la question : De quelle opposition à l'extérieur parlez-vous ? Je ne pensais pas que le nouveau régime avait une opposition à l'extérieur !

NI : L'unité de l'ex-mouvement présidentielle survive-t-elle au 03 Août ?

IOAK : Je pense que les concepts d'opposition, de majorité de minorité et de, mouvance présidentielle ont complètement disparu. Le RDU est disposé à travailler avec tous les partis politiques, toutes les personnalités nationales et les organisations de la société civiles pour la promotion d'un dialogue intérieur serein et responsable avec les nouvelles autorités pour que la transition aboutisse vite et bien.

Je pense que la première chose à faire est de débarrasser la scène politique des artifices, des générations de politiciens sponsorisés, de personnes orphelines de toute légitimité qui font tantôt investie. Il faut que la classe politique naisse et définisse les règles qui doivent régir à la fois ses rapports avec le pouvoir de transition et ceux qui doivent exister entre ses différents pôles.

PROPOS RECUEILLIS PAR KHALLOU.B.

DIAGANA